MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

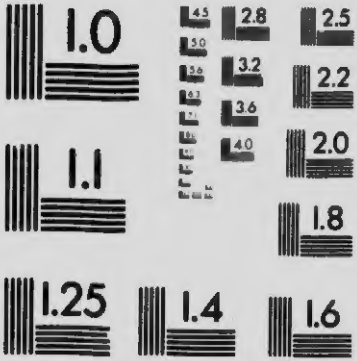

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Notice historique sur l'Institut

des

Petites Soeurs Franciscaines de Marie

Maison-Mère
BAIE SAINT-PAUL, Prov. Québec.

BX4392
N64
1914
* * *

L'Institut des Petites Soeurs Franciscaines de Marie

La Communauté des Petites Franciscaines de Marie prit naissance à Worcester, Mass., diocèse de Springfield, le 12 août 1889, sous la direction de feu M. l'abbé Joseph Brouillet, alors curé de l'église Notre-Dame de cette ville.

Ce charitable prêtre, touché du pénible abandon dans lequel il voyait un si grand nombre d'enfants dont le salut était en danger, résolut de leur ouvrir un refuge. Il convertit en orphelinat une maison lui appartenant, s'assura le concours de quelques jeunes filles de la ville ou des environs, leur donna son vicaire, M. Durocher, pour aumônier et directeur: l'oeuvre était fondée. Soutenue par la généreuse sympathie des catholiques de Worcester, elle grandit vite. Les orphelins affluaient: dès la première année plus de 250 furent hospitalisés. Les Soeurs avaient abondante matière à se dévouer, à se dépenser le jour et la nuit auprès de ces pauvres enfants, dont la misère morale n'était pas moins profonde ni moins triste à constater que la misère physique. Elles donnaient aussi leurs soins à quelques vieilles personnes, malades ou infirmes, sans famille, et leur concours pour l'enseignement à l'école primaire.

Nous avons dit plus haut "les Soeurs". En effet, ces jeunes personnes vivaient en communauté. Tertiaires franciscaines, elles avaient un règlement adapté à la Règle de saint François; leur costume était aussi celui du Tiers-Ordre: tunique brune avec scapulaire, corde blanche, couronne franciscaine; une coiffure en toile blanche avec voile noir complétait le tout. Le saint habit fut régulièrement imposé aux premières Soeurs par le R. P. Athanase, franciscain de Boston.

Cette oeuvre de charité souriait fort et répondait aux aspirations d'un grand nombre de jeunes filles. Aussi la naissante communauté se recrutait-elle rapidement. Mais comme toutes les oeuvres voulues de Dieu elle devait être marquée du sceau de la Croix: telles ces étoiles qu'une gracieuse poésie met dès le berceau au front de certains enfants privilégiés, ainsi la Croix marqua le front de l'Institut naissant, qui en fit sa vie, en attendant d'en faire sa devise: "la Croix notre Vie."

Dès l'année 1890, commençait pour la nouvelle Communauté cette série d'épreuves tendant apparemment à l'étouffer dans son berceau, mais qui réellement furent pour elles ce qu'est pour le grain de blé jeté en terre le sol humide, le sillon profond, le travail de la charrue, la pourriture enfin de la pauvre petite graine qui doit être réduite à néant pour pouvoir revivre ensuite dans une tige verdoyante et forte, laquelle, perçant l'épaisse couche de poussière qui la recouvre,

étalera avec fierté ses petites feuilles aux bienfaisants et chauds rayons d'un soleil de printemps. Ce devait être la première petite branche séraphique canadienne, et, comme elle était frêle et délicate, le Divin Jardinier lui donnait dans la Croix un tuteur assuré. D'inextricables difficultés surgirent, créant à l'humble famille religieuse des épreuves d'autant plus douloureuses qu'elles venaient de saints et vénérés personnages. Lorsque la tempête était trop forte, les Sœurs allaient consulter leur Evêque, Mgr P. T. O'Reilly, de vénérée mémoire, lui exposant respectueusement leur pénible situation. Chaque fois, ce bon Prélat eut pour elles de paternels encouragements. Il ne pouvait leur permettre d'établir leur maison-mère dans son diocèse, ce qu'il avait déjà refusé à d'autres Communautés; mais il leur promettait qu'une fois leur maison-mère fixée, il les approuverait dans son diocèse comme toute autre Communauté missionnaire.

C'est d'après ses conseils qu'elles quittèrent, en janvier 1891, l'orphelinat de la paroisse Notre-Dame, pour aller se fixer dans un autre quartier de la ville, où elles continuèrent leur oeuvre. Elles étaient alors au nombre de 15 dans leur pauvre maison, formant une association civile incorporée selon les lois de l'Etat. C'est alors que les petites Sœurs connurent de grandes privations; mais au sein de l'abandon le plus complet, elles vivent au jour le jour, heureuses de manquer de tout, attendant dans la prière que le bon Dieu leur

manifeste sa volonté par la voix de leurs directeurs, et leur fournisse un moyen d'arriver à la profession religieuse, se confiant en la divine Providence pour la nourriture et le vêtement, comme les oiseaux du ciel, comme les lis des champs.

Jamais, faut-il le dire, cette douce Providence ne leur fit défaut : non seulement elle leur fournit les secours matériels nécessaires, mais encore le courage, la force, et même une joie bien douce au milieu de ces pénibles revers. L'espérance qu'elles conservaient de se consacrer au bon Dieu par les voeux de religion, leur faiasit trouver légers les renoncements et les peines de leur nouvelle vie.

Depuis que Sa Grandeur Mgr O'Reilly leur avait donné l'assurance qu'il les approuverait dans son diocèse dès qu'elles auraient trouvé où établir leur maison-mère, les petites Soeurs n'avaient plus à coeur que de remplir cette condition, afin de pouvoir devenir de véritables religieuses, sous la Règle de saint François. C'était là l'objectif de leurs incessantes prières et de leurs sacrifices. Après bien des démarches infructueuses, le bon Dieu les exauça d'une manière providentielle en les mettant en rapport avec le R. M. Ambroise Fafard, V. F., curé de la Baie Saint-Paul, P. Q., qui venait de fonder une maison de charité pour les vieillards pauvres et abandonnés de sa paroisse, et pour la direction de laquelle il cherchait des religieuses. Déjà il avait frappé, mais sans succès, à la porte de trois communautés de Québec et de Montréal.

Le zélé prêtre conçut donc le projet de fonder, avec l'aprobation de l'autorité diocésaine, un Institut religieux auquel il confierait la direction de son hospice pour en assurer la stabilité et la sage administration. C'est alors qu'il fut mis en relation avec les petites Franciscaines de Worcester. On s'entendit, et peu après, en novembre 1891, avec le consentement et sous la protection de S. G. Mgr L.-N. Bégin, évêque de Chicoutimi, aujourd'hui cardinal-archevêque de Québec, 4 des petites Soeurs vinrent se fixer à la Baie Saint-Paul, cet établissement devenant leur maison-mère. "Espérons, écrivait le vénéré Fondateur, que cette nouvelle Communauté religieuse, que nous confions à la garde et à la direction du Sacré Coeur de Jésus, sous la protection de saint Joseph et de sainte Anne, patronne de l'Hospice, prospèrera comme la première fondation de l'établissement, et que ce petit grain de sénevé deviendra un jour un arbre puissant, qui poussera des rameaux vigoureux."

Le 18 février 1892, S. G. Mgr Bégin érigeait la petite famille en *Communauté diocésaine de Tertiaires Franciscaines régulières*, autorisant l'ouverture d'un Noviciat et la formation d'une maison-mère, "qui pourra plus tard, continue Sa Grandeur, avec la bénédiction du Ciel, étendre au loin ses ramifications. Mon voeu le plus ardent est que cette Communauté conserve toujours soigneusement, comme le plus précieux trésor, l'esprit du Séraphique saint François d'Assise, qui est

un esprit de pauvreté, d'obéissance, de mortification et d'humilité."

Le 7 juin suivant, S. G. Mgr Labrecque, qui venait de succéder à Mgr Bégin sur le siège épiscopal de Chicoutimi, voulut bien, à la demande de M. Fafard, renouveler et confirmer l'érection régulière diocésaine de la jeune communauté, lui donnant le nom de Petites Franciscaines de Marie et autorisant les Soeurs à émettre, sous ce nom, après les épreuves de droit, les trois voeux simples de religion. Ces premiers voeux furent prononcés avec un bonheur indicible, le 12 août 1892, dans l'église paroissiale de la Baie Saint-Paul, et 4 ans après, le 31 juillet 1896, les fondatrices, au nombre de 10 (l'une d'elles étant décédée dans l'intervalle, et les autres sorties), prononcèrent leurs voeux perpétuels.

En établissant leur maison-mère à la Baie Saint-Paul, les Petites Franciscaines avaient conservé, ainsi que nous l'avons déjà dit, leur première maison de Worcester, comme succursale. Après la mort de Mgr O'Reilly, en mai 1892, elles eurent à soutenir leurs droits contre des oppositions puissantes. D'inexplicables procédés furent employés pour obtenir de les faire partir de Worcester. Au miliu de ces épreuves, qui n'étaient pas petites, les Soeurs n'employèrent pour toute défense que la prière et la patience, et elles implorèrent l'appui et la justice les autorités ecclésiastiques supérieures, se soutenant elles-mêmes et

leurs orphelins par les seules ressources de quêtes à domicile, selon l'esprit du Pauvre d'Assise. Enfin la divine Providence, qui avait toujours veillé sur l'Institut comme une bonne mère sur le berceau de son enfant, montra visiblement encore sa protection en donnant à la cause des Soeurs une solution favorable: le 7 décembre 1897, Sa Grandeur Mgr Beaven, évêque de Springfield, approuvait dans son diocèse la Communauté des Petites Franciscaines de Marie, changeant toutefois l'oeuvre des orphelins pour celle des vieillards.

Grâce aux soins vigilants et paternels du R. M. Fafard, l'Institut progressa rapidement. Fervent tertiaire, il était persuadé que son oeuvre serait d'autant plus solide que les membres seraient plus profondément pénétrés de l'esprit de pauvreté, d'humilité du Séraphique Père, et il mit tous ses soins à le leur inculquer. Il ne négligea donc rien pour ménager à ses filles les enseignements des Pères du Premier Ordre, qui, eux, se prêtèrent à ses désirs avec une admirable charité.

Le côté matériel n'était pas non plus négligé. En 1897, M. Fafard, pour assurer le sort légal du jeune Institut, le fit constituer en corporation civile, par une loi de la Législature provinciale. La petite semence grandissait, poussait des feuilles, lesquelles s'étalaient aux chauds rayons du soleil bienfaisant de la Providence divine. Mais l'heure approchait où le dévoué

Père Fondateur manquerait à ses enfants, si heureuses de se reposer de tout sur lui. Tant de travaux, d'activité, et on peut le dire, de peines, avaient usé prématurément les forces de cet apôtre, qui ne put même achever sa 59e année. Après avoir généreusement dépensé toutes les énergies de son âme et les brillantes qualités de son esprit au bien de son oeuvre comme de sa paroisse, M. Fafard décéda le 12 août 1899.

Le bon Dieu voulut compléter la sanctification de son fidèle ministre par une maladie de plusieurs mois, extrêmement douloureuse, soufferte avec une admirable résignation et une piété vraiment sacerdotale. Sa dernière bénédiction, ses dernières paroles sont pour ses filles franciscaines, qu'il laisse orphelines. "Restez bien unies dans la charité, l'humilité... Soyez bien fidèles à la Règle." Aussi, les petites Soeurs gardent-elles pieusement, avec le souvenir des bontés de ce Père vénéré, celui de son amour pour les pauvres et les souffrants de la grande famille humaine, qu'il a tant aimés. Son nom est pour ainsi dire gravé sur les murs de son Hospice Sainte-Anne, qu'il édifia au prix d'innombrables sacrifices. Son corps repose depuis 1908 dans le cimetière de la Communauté, mais ses enfants conservent pieusement son coeur.

Cette cruelle épreuve marque un nouveau moment d'angoisse dans l'existence du jeune Institut... Qu'allait-il devenir, maintenant que son fondateur lui manquait; alors que ses ressources matérielles étaient si

précaires que, faute de local pour recevoir de nouvelles recrues et faute de fonds pour construire, le progrès de la jeune Communauté allait se trouver enrayé? Cette fois encore, la divine Providence répondit à la confiance qu'on mettait en Elle: la chapelle et le couvent furent construits; le novociat se peupla; des missions s'ouvrirent; un revenu plus considérable permit de faire face aux dépenses; enfin, toujours à la veille de manquer de tout, on ne manquait jamais de rien.

En 1902, S. G. Mgr de Chicoutimi voulait bien accorder à la maison-mère, qui jusqu'alors avait bénéficié des services des dévoués prêtres de la cure, le bienfait d'un aumônier résident. A ces aumôniers, comme au R. M. Dumas, successeur de M. Fafard à la Baie Saint-Paul, et à ses dévoués vicaires du temps, les Petites Franciscaines sont très redevables, de même qu'à plusieurs membres du clergé du diocèse, spécialement de Charlevoix, dont les sympathiques encouragements n'ont pas peu aidé au développement de la jeune Communauté.

Au point de vue spirituel, l'Institut doit aussi beaucoup aux Révérends Pères Franciscains qui, jusqu'à la mort du regretté Père Fondateur, n'avaient pu que de loin en loin s'occuper des petites Soeurs. A partir de 1900, grâce à la haute et toute paternelle intervention de Son Excellence Mgr D. Falconio, aujourd'hui Cardinal, alors Délégué Apostolique au Canada, et fran-

ciscain lui-même, les RR. Pères, qui venaient d'ouvrir une maison de leur Ordre à Québec, cultivèrent avec plus de soin, toujours avec le bienveillant acquiescement de Sa Grandeur Mgr Labrecque, cette première petite branche séraphique régulière canadienne.

Le cadre étroit où nous devons nous tenir ne nous permet pas de mentionner tous ceux qui, Franciscains ou prêtres séculiers, tant du Canada que des Etats-Unis, ont bien voulu donner, et avec tant de dévouement sacerdotal, leur concours à cette fondation naissante. Rappelons seulement le nom de feu M. Ed. Fafard curé de Saint-Joseph de Lévis, qui, au décès de M. Ambroise Fafard, adopta l'oeuvre de son regretté frère comme la sienne propre, la soutint de ses deniers, comme de ses encouragements et de ses conseils; et celui du R. P. Berchmans, O.F.M., dont l'inappréciable dévouement a donné au jeune Institut, entre autres travaux, ses Constitutions dans leur forme actuelle, son sceau et son blason. Par les soins du même dévoué Père, l'Institut a été affilié à l'Ordre Séraphique, le 7 octobre 1904, par diplôme du Révérendissime Père Denis Schuler, Ministre Général des Frères Mineurs, aujourd'hui archevêque de Nazianze.

Sous la bénédiction de Dieu et vivant de la Croix, la petite Communauté s'est développée. Elle se compose actuellement de 256 membres dont 200 professes, 15 novices, 34 postulantes et 7 agrégées.

Les Petites Franciscaines de Marie suivent la Règle de Léon X, base obligée de toute Congrégation fran-

ciscaine, avec des Constitutions particulières appropriées à leur genre de vie et approuvées par Sa Grandeur Mgr Labrecque. L'Institut a pour but secondaire le soulagement de toutes les misères humaines et l'enseignement solidement chrétien. Il est gouverné par une Supérieure Générale, aidée de quatre assistantes, d'une secrétaire et d'une procuratrice élues tous les 6 ans. Le postulat et le noviciat sont d'un an chacun. Les voeux sont simples, temporaires pendant une période de 4 années, après quoi se font les voeux perpétuels. Il n'y a qu'une seule catégorie de Soeurs, toutes s'employant avec générosité et dévouement aux diverses charges que leur confie l'obéissance, sans autre différence que celles nécessitées par la santé et les connaissances indispensables. Les agrégées sont des personnes qui, ne pouvant être reçues comme religieuses, veulent se donner à l'Institut et participer à ses mérites; elles sont tertiaires.

Statistiques établies à l'occasion des Noces d'argent de l'Institut, juillet 1914.

Maison-mère: Baie Saint-Paul, P.Q.

Missions: Worcester, Marinette, Auburn, Eagle Lake, Fort Kent, Menomenee, Marquette, dans les Etats-Unis; North Edmonton, Montréal, Pointe-au-Pic, dans le Canada. (Une 12e mission a été ouverte à Saint-Urbain, diocèse de Chicoutimi, en septembre 1914. Les Soeurs y ont la direction de l'école paroissiale).

Baie St-Paul: Cet établissement comprend: l'Hospice Ste-Anne, lequel depuis sa fondation a hospitalisé 1146 vieillards, orphelins, malades, infirmes, idiots et imbéciles. Le personnel actuel de cette maison est de 143 idiots, 14 pensionnaires privés, 28 pauvres, 7 employés (ferme et usine électrique) 192
117 Soeurs, 4 prêtres, 1 aumônier 122

314

Maison-mère et Noviciat: professes, 63, novices, 17, postulantes, 36, agrégées, 1 117

Worcester: diocèse de Springfield, Mass. — Fondée en 1889, cette maison a hospitalisé jusqu'à ce jour 725 vieillards et orphelins des deux sexes. Le personnel actuel est de 170 vieillards et 36 Soeurs. Cette mission, très prospère, a de beaucoup, en ces dernières années, augmenté ses propriétés. En 1908, elle terminait, au coût de $65,000.00, une aile d'un futur hospice.

Marinette: diocèse de Green Bay, Wisconsin. — Fondée en 1901. Ecole paroissiale: 300 élèves. Cette mission a donné l'enseignement à 1789 enfants.

Auburn: diocèse de Portland, Maine. — Fondée en 1904. Pensionnat pour filles et école paroissiale: 600 élèves. Jusqu'à ce jour, 5600 enfants ont reçu l'instruction dans cette maison.

Eagle Lake: diocèse de Portland, Maine. — Fondée en 1906. Hôpital. 312 malades traités pendant la dernière année. Nombre actuel de malades: 40. 1707 malades ont été traités dans cette Institution.

Fort Kent: diocèse de Portland, Maine. — Pensionnat pour filles et école paroissiale: 425 élèves. 2445 enfants ont reçu l'instruction dans cette maison.

Menomenne: diocèse de Marquette, Mich. — Fondée en 1907. Ecole paroissiale: 100 élèves. 935 enfants ont reçu l'enseignement dans cette maison.

Marquette: diocèse de Marquette, Mich. — Fondée en 1911. Ecole paroissiale: 225 élèves. 700 depuis l'ouverture de l'école.

North Edmonton: archidiocèse d'Edmonton, Alberta. — Maison d'étude fondée en 1911. Les Soeurs dirigent depuis 1914 l'école séparée.

Montréal: archidiocèse de Montréal, paroisse St-François Solano. — Fondée en 1912. Ecole paroissiale, 201 élèves.

Pointe-au-Pic: diocèse de Chicoutimi. — Fondée en 1913. Ecole paroissiale, 107 élèves.

Deux autres missions, l'une à Wallagrass, diocèse de Portland, fondée en 1898, l'autre à Skowhegan, même diocèse, fondée en 1902, ont été fermées, la première en 1913, la seconde en 1909. En ces 2 missions, 4000 enfants avaient reçu l'instruction.

Depuis la fondation de l'Institut les Soeurs ont soigné, hospitalisé ou donné l'instruction à 21267 personnes et enfants des deux sexes :

1255	vieillards infirmes
1838	malades
352	idiots ou imbéciles
765	orphelins
17057	élèves
21267	